

Commune de Pierrafortscha
Rte de Pierrafortscha 58
1723 Pierrafortscha

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 16 DECEMBRE 2025

Président: Jean-Luc Kuenlin
Secrétaire: Jocelyne Cotting
Membres du conseil présents: Christian Burger
Jean-Luc Kuenlin
Olivier Oberson
Francis Hagger
Jean-Marie Becker

Nombre de participants votants: 30

Excusés: Françoise Kuenlin, Olivier Fluri, Aurélien Ruiz, Sophie Fernandez, Rachel et Eugène Jordan, Peter Berger, Laure Oberson, Caroline Thormann, Martine Von der Weid, Rose-Marie Oberson, Julie de Gottrau, Stéphanie Oberson, Jan Burger, Nathalie Oberson.

Le président ouvre l'Assemblée à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous.

L'Assemblée communale a été convoquée conformément aux dispositions légales par invitation personnelle, avis dans la feuille officielle et au pilier public.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés : pas d'opposition.

Nomination de deux scrutateurs : MM. Nicolas de Diesbach et André Berger.

L'ordre du jour suivant est accepté sans modifications :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 27 mai 2025
2. Modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes morales, de 0.75 à 0.50.
3. Budget 2026
 - 3.1 Budget de fonctionnement 2026
 - 3.2 Budget des investissements 2026
 - 3.2.1 Etude adduction d'eau
 - 3.2.2 Réfection du réseau routier communal Etape 4
4. Rapport de la commission financière

5. Approbation du budget des investissements 2026
6. Approbation du budget de fonctionnement 2026
7. Approbation de la révision totale des statuts de l'Association régionale de la Sarine ARS
8. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 27 mai 2025

Le PV est lu par la secrétaire.

Le président soumet le PV à l'Assemblée pour approbation à main levée :

le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Modification du coefficient d'impôts pour les personnes morales de 0.75 à 0.50.

Le président passe la parole à Christian Burger, conseiller en charge des finances. M. Burger relève que cette proposition a pour but de donner un signe positif aux entreprises de la commune et d'augmenter l'attractivité de la commune pour les futures entreprises. Les produits de ce poste représentent actuellement CHF 600.-.

Le président passe la parole à la commission financière. Mme Mivelaz rapporte à l'Assemblée que la commission financière a analysé cette proposition et la juge raisonnable. Elle recommande à l'Assemblée d'accepter cette proposition.

Pas de question à la commission financière.

Le président soumet à l'Assemblée la modification du coefficient d'impôts pour les personnes morales de 0.75 à 0.50 pour approbation à main levée.

La modification du coefficient d'impôts pour les personnes morales de 0.75 à 0.50 est acceptée à l'unanimité.

3. Budget 2026

M. Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Christian Burger pour ce point. M. Burger relève que le Conseil communal présente un budget équilibré avec un excédent de revenus de CHF 29'604.54. En comparaison, les charges du budget 2025 ont augmenté dans l'administration générale, la formation, le trafic et télécommunications. Pour la première fois, le budget dépasse le cap du million que ce soit au niveau des charges et des revenus. La tendance va se confirmer ces prochaines années si l'on en croit les prévisions.

Budget de fonctionnement 2026

Administration générale

Commentaire : légère augmentation notamment dans la maintenance informatique, le salaire du personnel et les frais de déplacement du CC.

Pas de question.

Ordre et Sécurité publics, Défense

Charges stables, pas d'autres commentaires.
Pas de question.

Formation

Commentaire : augmentation des frais de scolarisation des 1H à 8H, actuellement 11 enfants et des frais de conservatoire importants.
Pas de question.

Culture, Sport et Loisirs

Charges stables, pas d'autres commentaires.
Pas de question.

Santé

Charges stables, pas d'autres commentaires.
Pas de question.

Prévoyance sociale

Charges stables, pas d'autres commentaires.
Pas de question.

Trafic et Télécommunications

Commentaire : augmentation en raison d'une coupe de sécurité des arbres le long de la Route de Pierrafortscha et la remise en état du sentier au ruisseau du Claru.
Pas de question.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Charges stables, pas d'autres commentaires.
Pas de question.

Economie publique

Charges stables, pas d'autres commentaires.
Pas de question.

Finances et impôts

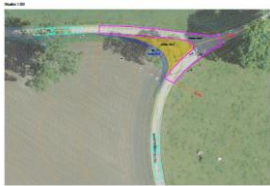
Commentaire : les éléments fiscaux se basent sur un calcul arrêté au 30.06.2023 et il manque à ce jour environ 60% des taxations 2024 pour établir le budget plus précisément.
Pas de question.

Le président remercie M. Christian Burger pour sa présentation et demande à l'Assemblée s'il y a des questions ou des remarques. Pas de question ni de remarques.

Budget des investissements 2026

M. Burger passe la parole à M. Oberson pour la présentation de l'objet no 1, étude sur l'adduction d'eau. M. Oberson informe les citoyennes et citoyens que la conduite d'eau dans le hameau de Pierrafortscha est vieille (plus de 50 ans) avec des tuyaux en éternit. Il serait judicieux de la changer. Une étude approfondie est nécessaire car la conduite passe sous la route.

M. Burger explique le deuxième objet, la réalisation d'un « Y » à la Rte de Pfaffenwil. En raison d'une interdiction de circuler sur un bout de route privée mise en place par les propriétaires de la route, les poids lourds ne peuvent plus circuler vers la ferme de Pfaffenwil par Marly. Ils doivent arriver par Pierrafortscha et l'angle de la bifurcation en direction de Pfaffenwil est trop serré. Ils doivent aller tourner sur la place privée de la ferme Marro. Comme il s'agit d'une amélioration structurelle pour l'agriculture, cette réalisation est intégrée à notre projet de réfection des routes communales et fera l'objet de subventions cantonales et fédérales.



Il n'y a pas de questions formulées à propos de ces investissements.

Planification financière

M. Jean-Luc Kuenlin informe les personnes présentes que le Conseil communal présente la planification financière, il s'agit d'une information pour l'assemblée communale, ce n'est pas un objet soumis au vote. Le Conseil communal s'appuie désormais sur cette planification financière et y apporte les modifications nécessaires au vu des circonstances. C'est un fil rouge pour les prévisions futures. Il relève que les amortissements inscrits respectent les taux définis par MCH2.

Pas de question à propos de la planification financière.

4. Rapport de la commission financière

M. Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Mme Sarah Mivelaz, rapporteur de la commission financière.

Mme Mivelaz donne lecture du rapport de la commission financière qui s'est réunie le 27 novembre 2025 en présence de M. Jean-Luc Kuenlin, Christian Burger et Stéphanie Oberson. La commission financière recommande à l'Assemblée d'approuver les budgets

d'investissements et de fonctionnement tels que présentés. Elle remercie le personnel et les conseillers communaux pour leur précieuse collaboration.

Pas de question à la commission financière.

5. Approbation du budget des investissements 2026

Le président soumet à l'Assemblée pour approbation le budget des investissements poste par poste comme présenté. À savoir :

Protection de l'environnement et aménagement du territoire avec l'étude sur l'adduction d'eau pour Fr. 25'000.-.

approuvé à l'unanimité.

Trafic et télécommunications avec la réalisation d'un « Y » à la Rte de Pfaffenwil pour Fr. 100'000.- avec des subventions de Fr. 53'000.-.

approuvé à l'unanimité.

6. Approbation du budget de fonctionnement 2026

Le président soumet à l'Assemblée pour approbation le budget de fonctionnement présentant un excédent de revenus de CHF 29'604.54.

Le budget de fonctionnement 2026 est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

7. Approbation de la révision totale des statuts de l'Association régionale de la Sarine ARS

Le président présente cet objet à l'aide d'une présentation power point. Il rappelle ce qu'est l'ARS, une association de communes née le 1^{er} juin 2022 regroupant les 25 communes du district de la Sarine. Il informe sur les enjeux de droit, plusieurs lois cantonales impliquent une coordination à l'échelle du district pour le développement économique, territorial et touristique et les enjeux de faits, le district de la Sarine c'est 47% du PIB du canton, 1/3 des habitants, 25 communes dont la capitale du canton. Les objectifs, en sus de se conformer au cadre légal sont de favoriser la collaboration intercommunale, de traiter le développement territorial avec cohérence, de planifier les infrastructures d'importance régionale, de positionner le district face à la concurrence entre région et de capter les importants subventionnements fédéraux et cantonaux. Pour l'entrée en vigueur des nouveaux statuts au 1^{er} juillet 2026, toutes les communes doivent accepter cette révision. Le président donne les anciens buts et les nouveaux en comparaison et explique le financement selon les clés de répartition. L'ARS présente un budget de fonctionnement estimé à CHF 18,6 million dont 3,1 million pour les tâches générales et 15,5 million payés seulement par les communes urbaines qui en bénéficient (réseau aggro). Le cumul des clés de répartition thématiques pour Pierrafortscha représente environ CHF 18.20 par habitant au total CHF 2'728.80.

Le président demande s'il y a des questions ?

Question : M. Eric de Weck demande comment se passe la coordination entre région, il lui semble que la commune de Pierrafortscha a passablement de contact avec la Singine aussi.

Réponse : si cela concerne le niveau régional, la discussion a lieu entre les associations régionales de district, lorsqu'il s'agit de projet à caractère plus bilatéral, il appartient aux communes d'entrer en relation et d'essayer d'apporter des solutions et des réponses mais surtout de tenir au courant l'ARS pour l'informer que tel ou tel projet s'inscrit dans le développement et remonter ces informations au niveau du comité central.

Question : Mme Sarah Mivelaz relève que le montant est le double que celui qui figure au budget.

Réponse : les coûts inscrits au budget 2026 sont pour 6 mois.

Question : Mme Sarah Mivelaz relève que le montant est tout de même plus élevé que les années précédentes ?

Réponse : il y a des tâches qui vont disparaître comme au niveau du tourisme par exemple, c'est difficile de donner le montant exact de la différence.

Pas d'autres questions.

Le Conseil communal recommande d'approuver cette refonte totale des statuts de l'ARS.

Le président soumet à l'Assemblée pour approbation la révision totale des statuts de l'ARS.

La révision totale des statuts de l'ARS est approuvée à 29 voix contre 1.

8. Divers

Le président informe l'Assemblée que le conseil communal a quelques informations à donner avant de passer la parole à l'Assemblée.

L'apéritif de Noël aura lieu le 21 décembre dès 11h30 à la carrière.

Le Conseil communal a dénoncé le mandat d'encaissement des impôts par le canton car la diminution de travail espérée pour l'administration ne se confirme pas. Le Conseil communal étudie la solution pour continuer de proposer l'encaissement des impôts communaux en 9 tranches.

En ce qui concerne le capricorne asiatique, tous les déchets doivent être amenés à la déchetterie de Marly. Un contrôle a lieu ces temps sur le territoire de la commune avec les chiens renifleurs. Concernant la demande d'indemnisation pour le bois de feu, la réponse du Conseil d'Etat était négative.

En ce qui concerne les dossiers de mise à l'enquête pour les constructions, le Conseil communal s'appuie sur Mme Morschett, architecte qui travaille également pour la commune de Tinterin.

En ce qui concerne la réfection de la Route de la Schürrra, les travaux ne peuvent pas commencer tant que la Confédération n'a pas donné l'accord pour les subventions.

La conduite d'eau Les Rittes-Le Claru est en cours de réalisation.

M. Burger donne des informations quant au projet de concept parking. Cet objet est compliqué à mettre en place dans une commune agricole. La solution de l'interdiction de stationner engendrerait la pose de beaucoup trop de panneaux. Une discussion a eu lieu avec le service des ponts et chaussées et il semblerait qu'une solution pragmatique se mette en place.

Concernant la Route de Villars-sur-Marly où un lac se forme lors d'épisodes pluvieux intenses, des travaux seront effectués pour évacuer l'eau dès le mois d'août après la récolte de la culture en place.

Pierra-mobile sera opérationnel dès le 1^{er} mars 2026.

Pierra-Sympa a organisé en 2025 cinq activités qui ont été très appréciées. M. Hagger remercie tous les membres de la commission qui œuvrent au bien vivre ensemble. Des applaudissements nourris en guise de remerciements.

Le Conseil communal a décidé de ne plus soutenir financièrement la bibliothèque de Marly en raison de l'augmentation des coûts de 6.50 à 10.50 et compte tenu du nombre de membres actifs de la commune. La commune continuera de soutenir les habitants de Pierrafortscha en prenant à sa charge la différence de coût entre les communes membres et non membres de la bibliothèque. Des informations suivront.

Les matchs de foot du Mondial seront retransmis comme à l'accoutumé.

Le président signale que des démarchages par des ONG pour obtenir des dons auprès de la population ont lieu régulièrement. M. Kuenlin rappelle qu'il faut être prudent et faire preuve de vigilance.

Il informe l'assemblée que l'ensemble des conseillers se représentent aux élections communales sur la liste « Entente communale ».

Le président donne la parole à l'Assemblée.

Question : M. André Berger demande si la commune subventionne toujours les abonnements pour la piscine ?

Réponse : Oui

Question : M. André Berger demande à partir de quand les voitures pourront circuler à nouveau sur le tronçon allant de Pfaffenwil à Marly?

Réponse : non, les voitures ne peuvent pas circuler non plus, la commune de Marly n'a pas encore réglé le problème.

Question : Mme Anne de Gottrau demande si la mise en place du 30 km/heure est étudiée par le Conseil communal ?

Réponse : l'installation du 30km/heure a déjà fait l'objet d'une demande pour un autre tronçon. Il avait été refusé par le canton. Le Conseil communal examine encore la pertinence d'une telle limitation.

Question : Mme Anne de Gottrau demande où en est le dossier épuration ?

Réponse : le Conseil communal est toujours à la recherche de la meilleure solution pour l'ensemble de la commune. La commission d'aménagement est d'accord avec le Conseil.

Question : M. Nicolas de Diesbach demande si c'est correct de recevoir la facture de la contribution immobilière par la commune ?

Réponse : oui c'est correct, ce n'est pas le canton qui procède à cet encaissement. C'est un des éléments qui font que le Conseil communal a dénoncé la convention d'encaissement par le SCC.

Comme il n'y a pas d'autres questions ni remarques, le président adresse les meilleurs vœux du Conseil communal pour l'année 2026 à la population, il remercie chaleureusement toutes les personnes présente ainsi que ses collègues du conseil communal et le personnel de l'administration pour leur travail et leur précieuse collaboration.

M. Burger remercie le Syndic pour son investissement pour la commune et son immense travail.

L'ensemble du conseil est chaleureusement applaudi.

Le président clôt les débats, il est 21h00.

Il convie toutes les personnes présentes pour une petite agape et pour le verre de l'amitié.

Pierrafortscha, le 8 janvier 2026

Le Président

Jean-Luc Kuenlin

La Secrétaire :

Jocelyne Cotting